

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Wolff, Mme Lafond

Parents : M. Chaize Pierre, M. Guilloton Olivier, Mme Grizard Nély, Mme Delorme Marie-Ange, M. Grouiller Sébastien, Mme Stevens Coline, Mme Dormoy Myriam, M. Basseuil Philippe

Mairies : M Chanut, Mme Corre, Mme Besançon, Mme Bonnetain, Mme Boucaud, Mme Nevers

DDEN : Mme Tarje

Excusés : Mme Le Gall, Mme Perronet (maître E), M. Lachal, Mme Basseuil

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : Mme Wolff

RESULTAT DES ELECTIONS

86 votants sur 122 inscrits; 0 bulletin nul ; Taux de participation : 70 % (10% de plus que l'année dernière)

Titulaires : M. Chaize Pierre, M. Guilloton Olivier, Mme Grizard Nély, Mme Delorme Marie-Ange

Suppléants : M. Grouiller Sébastien, Mme Stevens Coline, Mme Dormoy Myriam, M. Basseuil Philippe

Remerciements à tous les parents candidats qui sont venus faire la mise sous enveloppe.

ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), l' IEN (Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Villiers Claire), les membres du RASED (Mme Perronet Elisabeth), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non)

+ toute personne concernée par un point à l'ordre du jour

Rappel : le conseil n'est pas une séance ouverte au public

Fréquence : 3 par an + sur demande des directeurs, du maire ou de la moitié des membres

Rôle : Voter le règlement intérieur

Consulter les personnes présentes pour qu'elles donnent leur avis sur les points qui sont à l'ordre du jour

PRESENTATION DE L'ECOLE

Total : 79 élèves (61 familles), effectifs stables par rapport à l'année précédente.

20 en CM1-CM2 (11+9) / 15 en CE1-CE2 (8+7) / 20 en MS-CP (12+8) / 24 en TPS-PS-GS (2+16+6)

1 nouvelle élève devrait intégrer l'école la semaine prochaine, 1 à 4 en janvier.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est amorcée et les données envoyées sont plus rassurantes que l'année dernière : prévisions de 87 élèves. Mais il faudra tout de même être vigilant car il est clair que la tendance n'est plus au maintien des écoles rurales.

Mme Giraud remercie les parents d'élèves élus en 2017-2018 et M. Chanut pour le travail mené auprès du Directeur des Services De l'Education Nationale et du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale l'année dernière pour le maintien de la 4^{ème} classe.

Pour la rentrée 2019, 5 élèves de Tancon réintégreront leur village en GS, 9 CM2 partiront au collège mais on peut envisager 17 nouvelles inscriptions en plus des 4 inscriptions prévues pour cette année 2018-2019.

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est identique à celui de l'année dernière. La lecture est en faite.

Une seule modification est à noter :

- Article 3 : il est rajouté « ou sauf accès à la place handicapée ».

Vote : contre : 0 abstention : 0 pour : 15

Le règlement intérieur est donc adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2018

Solde au 31 août 2018 : 1 194,56 € (pour rappel solde de 896,46€ au 31 août 2017)

L'école a organisé 2 manifestations : vente de chocolats (bénéfice de 1 670 €) et vente de photos de classe et de portraits individuels ou de fratries (bénéfice de 415 €)

Les dépenses de la coopérative sont les suivantes : affiliation (200€), école et cinéma (400€), rencontres sportives (170€), voyage et sortie (800€), achat de matériel éducatif (jeux, abonnements, matériel divers... : 500€).

Les P'tits loups ont été sollicités l'année scolaire dernière : subvention de 2 000 € pour le voyage des CE-CM et de 900 € pour la sortie des maternelles-CP. Les enseignants les remercient vivement.

Les enseignants remercient également la municipalité de Saint-Maurice les Châteauneuf pour le financement du bus du voyage scolaire (2 000€).

La municipalité de Saint-Edmond est également remerciée pour sa subvention de 20€ par enfant domicilié à st-Edmond et participant au voyage scolaire.

Ils remercient également Les familles rurales pour leur don de 800€ au moment de Noël.

Reconduction des 2 manifestations pour cette année scolaire : vente de chocolats, photos de classe avec portraits.

Mme Giraud précise que l'année dernière chaque classe élémentaire avait droit à un transport culturel offert par la communauté de communes. Du coup, sur les 6 déplacements nécessaires pour Ecole et Cinéma, seuls 2 restaient à la charge de l'école. Cette année, la communauté de communes a décidé de ne plus subventionner les déplacements culturels des classes donc les 6 transports seront à la charge de la coopérative scolaire. Ceci représente un coût de 400€ au lieu de 125€ l'année dernière.

M. Chanut précise que les maires sont opposés à la suppression de cette prise en charge de ce transport par la communauté de communes et que le sujet sera abordé lors du prochain conseil communautaire.

PROJETS DES CLASSES

Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Exercice d'évacuation incendie effectué le 02 octobre 2018 : évacuation des locaux en 1 min 37s, exercice satisfaisant mise à part l'attitude des CE et des CM qui sont sortis précipitamment.

Mme Giraud précise qu'il n'y a pas de détecteur de fumée fonctionnel dans le bâtiment de la maternelle : la mairie s'engage à étudier cette situation.

- Exercice « attentat-intrusion » de confinement réalisé le 19 octobre 2018 : exercice très satisfaisant si ce n'est l'impossibilité de verrouiller les portes des lieux de confinement, temps de confinement de 10 min pour les maternelles et 17 min pour les élémentaires.

1 autre exercice d'évacuation incendie sera réalisé en cours d'année, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » de fuite (29 mars).

Classes de TPS-PS-MS-GS-CP :

- Balades dans le village : l'idée est de faire des promenades en lien avec le thème de l'année : la nature, et de récolter de la matière à exploiter ensuite en arts plastiques.

Classes de CE1-CE2-CM1-CM2 :

- Ecole et cinéma : visionnage de 3 films. Le premier « Le dirigeable volé » sera visionné le 30 novembre.
- Rencontres sportives inter-écoles : athlétisme (15 octobre), gymnastique en février, basketball en mai, natation en juillet et triathlon pour les CM en juin.
- Commémorations des 11 novembre et 8 mai : participation active pour les enfants volontaires (chants + lectures).

Pour la commémoration de ce 11 novembre 2018, 28 élèves sont volontaires, les CP ont aussi été sollicités.

Les 4 classes :

- Anniversaires : ils sont fêtés en commun les derniers mardis de chaque mois.
- Sorties médiathèque : avec animation pour toutes les classes, les animations pour les classes élémentaires ayant été remises en place. Mais seulement 2 sorties annuelles par classe sont prévues.

L'école remercie Mme Geiffroy qui a animé une séance avec CE-CM autour de la reliure des livres.

- Nettoyons la nature (43 kgs de déchets récoltés), intervention de Mme Alix les 26 et 27 novembre.

Mme Giraud présente des affiches faites par les CM ayant pour but de sensibiliser au tri des déchets. Elle demande s'il est possible que certaines affiches soient affichées dans des lieux de la commune. Les mairies de St-Maurice et de Châteauneuf sont d'accord. Les autres seront affichées à l'école.

- Projet Colégram : en rapport avec la nature, le thème de cette année est : Si j'habitais là...
- Fête de Noël : vendredi 21 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)
- Fête de carnaval : vendredi 15 février (cuisine, défilé, rencontre à définir...)
- Chorale : animée par Mme Le Gall tous les mardis en début d'après-midi, représentation le mardi 29 janvier à 18h30.
- Jardin : au printemps mise en place d'un jardin derrière l'école. Remerciements à la mairie pour la réhabilitation de ce lieu et pour la transformation du sol en jardin cultivable. Récupération d'eau ?
- Soirée portes ouvertes pour les inscriptions : vendredi 12 avril, sollicitation des CM2 volontaires.
- Fête de fin d'année : vendredi 21 juin sous forme de portes ouvertes avec ateliers participatifs.
- Participation à Campagn'Art : à voir selon le thème.

Sorties autour du thème de la nature :

- TPS-PS-MS-GS-CP : sortie d'un jour à définir
- CE1-CE2-CM1-CM2 : voyage de 4 jours avec nuitées du 8 au 11 janvier 2019 à Cuisery au Centre Eden sur le thème de la nature avec observation de la faune et de la flore dans différents milieux (humide, dune, forêt) et analyse poussée de ces sorties avec des animateurs.

Coût total : 5 710 €. Participation des familles : 40€ par enfant.

Subvention de la région : 1 620 €

Subvention de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf : 650 € (le bus)

Besoin de l'aide des P'tits loups pour financer ce projet dont il reste à charge 2 000€.

Remerciements aux parents qui se rendent disponibles.

BILAN SUR LES FOURNITURES ET LES TRAVAUX

Budget annuel papèterie et librairie de 3 500 € : achat du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs et des manuels, du matériel de papèterie pour les 4 classes.

Pour la rentrée 2019 : M. Chanut précise qu'on repart avec un budget de 3 500€ au minimum.

Les enseignants souhaiteraient avoir une avance sur le budget pour pouvoir commander dès janvier, tout en restant dans le budget alloué : M. Chanut est d'accord.

Travaux dans l'école :

Des travaux de réaménagement de la cour ont été menés suite à l'accueil d'une enfant handicapée : bétonnage d'un chemin menant du portail à chacune des classes. Remerciements à la mairie pour sa réactivité et pour la qualité du travail accompli. Mme Giraud remercie également M. Chanut pour l'achat des chaises pour les CM.

Remerciements également à M. Guilloton pour le don de 2 chaises de bureau et de 12 ordinateurs dont 7 vont être installés à l'école grâce à la mairie qui gère la maintenance de ces ordinateurs.

La mairie a également été sollicitée pour 2 appels à projets de l'Etat :

- Le premier concernait un équipement numérique subventionné à 50% par l'Etat et plafonné à 7 000€ par école : l'école a émis à la mairie le souhait d'un équipement en tablettes numériques ou d'un 3^{ème} tableau blanc interactif. Le conseil municipal n'a pas souhaité s'engager dans ce projet-là. Les parents comprennent que la charge restant à la charge de la commune était élevée.
- Le second concernait un plan bibliothèques d'école : la dotation de l'Etat s'élève à 1 500€ pour l'achat de livres. La commune devait s'engager à hauteur de 150 €. Le conseil municipal a délibéré positivement pour ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Les dates des conseils d'école des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre sont fixées : lundi 11 mars et mardi 25 juin à 19h.
- M. Chanut soulève le fait que M. Guilloton qui est nouveau dans le village s'est beaucoup investi pour l'école en termes de mobilier et matériel informatique. Il le remercie.

La séance est levée à 20h30.

La présidente de séance S. Giraud

La secrétaire de séance C. Wolff